



Formation Laser Industrie

– Marque de **COSPHI LASER**

COSPHI LASER

Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation

– N° de déclaration d'activité :
76311397331

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION SECURITE LASER – NIVEAU 3 : PERSONNE COMPETENTE – RESPONSABLE SECURITE LASER

FRSL2 | Durée : 2 jours (14 heures)

☎ 06 98 44 29 45 ✉ formation@cosphi.fr 🌐 www.formation-laser-industrie.fr 📍 10 Ter route d'Escalquens – 31320 Castanet-Tolosan

Présentation de la formation

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux installations laser.

Elle prépare les participants à assurer les missions de Personne Compétente – Responsable Sécurité Laser au sein de leur organisation.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement d'un laser.
- Identifier et évaluer les niveaux des risques d'une installation laser.
- Déterminer les moyens de protection et de prévention.
- Rédiger et faire appliquer les consignes de sécurité (notices de postes).
- Superviser l'application et le respect des règles de sécurité.

Public visé

- Personnel de maintenance
- Personnel d'encadrement
- Responsable sécurité
- Médecin du travail
- Membre du C.H.S.C.T., etc.

Prérequis

Aucun prérequis

Organisation

Formation organisée sur 2 journées consécutives, pour une durée totale de 14 heures, avec alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques.

Les horaires définitifs sont précisés dans la convocation.

Modalités d'accès

L'inscription est réalisée après étude de la demande et vérification de l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire et les objectifs de la formation.

L'inscription est définitivement validée après réception des documents contractuels signés (devis et/ou convention de formation, selon le cas) et, le cas échéant, après accord du financeur.

Avant toute entrée en formation, une analyse des besoins est réalisée afin de garantir l'adéquation de la formation avec les attentes du participant ou de l'entreprise.

Délai d'accès

Les formations inter-entreprises sont organisées selon un calendrier publié par Formation Laser Industrie.

Pour les formations intra-entreprises, la date est définie d'un commun accord avec le client, sous réserve des disponibilités des formateurs et des équipements.

Le délai d'accès dépend notamment :

- Des disponibilités des sessions ;
- Des délais de contractualisation ;
- Des éventuelles démarches de financement.

En règle générale, une formation peut être organisée dans un délai de quelques jours à plusieurs semaines selon le contexte.

Financement

Les formations peuvent être financées par l'entreprise ou, sous réserve d'éligibilité, faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO ou tout autre dispositif de financement. La demande de prise en charge reste à l'initiative du client.

Contenu (par modules)

Module 1 – Principes, technologie et applications du laser

- Principe de l'émission laser
- Unités et grandeurs en physique du laser
- Technologie des principaux lasers
- Principales applications des lasers

Module 2 – Évaluation des risques et réglementation

- Principe de l'évaluation des risques
- Réglementation et normalisation
- Risques du rayonnement laser : paramètres d'exposition, effets oculaires et effets cutanés
- Limites d'exposition: LEA, EMP, DNRO

Module 3 – Prévention et protection

- Mesures de prévention et de protection vis-à-vis du risque lié au rayonnement laser
- Protection individuelle : détermination des numéros d'échelon des protecteurs
- Maîtrise des risques associés aux équipements lasers : électrique, incendie, mécanique, etc.
- Sécurité pendant les phases de maintenance et de réglage laser

Module 4 – Sécurité des installations et rôle du Responsable Sécurité Laser

- Analyse des accidents laser : statistiques et conduite à tenir en cas d'accident
- Visite et analyse de sécurité d'installations laser
- Responsable Sécurité Laser : compétences, fonction et responsabilités
- Contrôle des connaissances – Évaluation – Bilan – Synthèse

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques en salle
- Démonstrations pratiques sur une machine laser
- Remise d'un Manuel et d'un Guide Sécurité Laser aux participants
- Effectif limité à 10 participants maximum par session

Modalités d'évaluation

- Quiz intermédiaires en fin de journée
- Évaluation finale des acquis (QCM)
- Validation des acquis avec un seuil de réussite fixé à 75 %

Suivi de l'exécution de la formation

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de feuilles d'émargement signées par demi-journée, complétées par les évaluations réalisées tout au long du parcours.

Validation de la formation

Attestation de fin de formation délivrée sur la base des résultats obtenus.

Cette formation ne conduit pas à une certification RNCP ou RS.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation Laser Industrie étudie les besoins d'adaptation des personnes en situation de handicap afin de déterminer les conditions d'accès et les aménagements pédagogiques, matériels ou organisationnels pouvant être mis en œuvre.

Les besoins spécifiques sont recueillis en amont de la formation lors de l'analyse du besoin.

Pour toute demande d'adaptation, contacter :

Nelly COSIO — Référente handicap

formation@cosphi.fr — 06 98 44 29 45

Lieu

COSPHI LASER – 10 ter route d'Escalquens, Castanet-Tolosan (31)

Organisme de formation déclaré sous le numéro : 76311397331 auprès de la DREETS Occitanie.